



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 16 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize octobre à 18 heures et 30 minutes.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle RAINON, Maire.

Présents :

Mmes Marie-Noëlle RAINON, Lydie ROTHIER, Colette BOUTILLET, Virginie LIZEUX ;
MM Urbain HUART, Jean-Louis DUTEL, Fabien VERNON, Martial HEMARD

Absents : Mme Martine BARRÉ, Claudine VERDONCK ayant donné pouvoir à Mme Lydie ROTHIER, Christine CHANOIR ayant donné pouvoir à Mr Urbain HUART, Julien ROY ayant donné pouvoir à Mr Jean-Louis DUTEL, Marc BOUTILLET ayant donné pouvoir à Mr Urbain HUART

Nombre de membres en exercice : 13

Présents : 08

Votants : 12

A été nommé secrétaire : Monsieur Fabien VERNON

Objet : Présentation du projet immobilier sis 1 rue Pasteur et 7 rue de la mairie

Suite à l'étude de différentes hypothèses concernant l'avenir des deux bâtiments, le Conseil Municipal a validé le projet définitif suivant :

- Le maintien de l'activité de restauration – bar avec la mise à profit de la terrasse
- La transformation des chambres d'hôtel de l'étage en deux appartements en location
- La réhabilitation de la maison attenante à destination de location

Le plan de financement global maximum prévoit :

-L'acquisition des deux bâtiments :	265 770 € (déjà réglée)
-Estimation des travaux :	614 250 €
-Frais d'études et d'honoraires :	163 700 €
- Frais divers :	31 213 €
-Provision pour révision de prix :	12 285 €
Total	1 087 218 €

Montant global des subventions demandées (Grand Reims, Région, État) : 356 443€

Estimation minimum des loyers (3 logements, et le restaurant-bar) :

Sur 15 ans : 396 000 €

Sur 20 ans : 528 000 €

Démarrage des travaux : fin 2026 (les travaux ne pourront démarrer avant l'accord définitif des subventions sous peine de leur annulation).

Délibération N° 21-2025 : demande de fond de soutien aux investissements locaux au Grand Reims : votée à l'unanimité

Séance levée à 19h30

Le Maire,

Marie-Noëlle RAINON